

# La Lettre Défense et République

## EDITORIAL

Cette longue période électorale présidentielle s'est achevée par l'élection de N. Sarkozy comme président de la République et chef des armées. Le nouveau gouvernement dont le ministre de la défense, Hervé Morin, a été nommé le 18 mai.

L'organisation de l'exécutif et la place de la défense méritent quelques réflexions et peuvent susciter quelques inquiétudes. Si l'on se réfère à la carrière du nouveau ministre de la défense dont le poste au gouvernement est situé à la dixième place sur quinze, à la forte implication passée de MAM et de J.Chirac dans la reconstruction de l'outil de défense, du peu d'intérêt témoigné par N. Sarkozy aux questions de défense mais de son fort volontarisme, il est envisageable que les forces armées soient l'objet de profonds bouleversements (encore !) sinon la cible d'une forte réduction des capacités et des effectifs. Les prochains mois seront donc révélateurs des choix du président en matière de défense : place de la chaîne militaire au sein du pouvoir exécutif par rapport au futur conseil de sécurité, déploiement de nos forces en OPEX, notamment en Afghanistan et en R.C.I., budget de la défense, revalorisation de la condition militaire, avenir de la gendarmerie au sein du ministère de l'intérieur.

Pour Défense et République, cette lettre bimensuelle marque le terme de sa publication sous cette forme. Cependant, en raison de l'accueil reçue, elle poursuivra sa réflexion sous une forme bimestrielle avec le souci de la réflexion critique sur l'évolution des forces armées, de leur format, de leurs missions, de leurs capacités et de leur place au sein des institutions.

Le président

## QUELLE POLITIQUE DE DEFENSE APRES LE 6 MAI 2007 ?

(téléchargeable sur [www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)).

La politique de défense a été soutenue pendant la dernière présidence avec un appui sans faille de l'exécutif. En sera-t-il de même désormais ?

### L'homme

Constatons que le ministre de la défense choisi ne portera pas ombre au chef des armées et ne s'opposera pas à ses projets. Si l'on s'en tient à sa biographie, son investissement dans les questions de défense, malgré son inscription à la commission de la défense nationale de l'assemblée nationale, n'est pas exceptionnel. La lecture des questions parlementaires entre 2002 et 2007 ([www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)) montre (sauf erreur) qu'il n'a posé que trois questions :

- 29 juillet 2002 : possibilité pour un militaire d'active d'être membre d'une association de retraités et d'anciens militaires sans qu'il y exécute des fonctions exécutives (application de la circulaire n°20400/DEF/C/K du 3 mai 1976 relative aux relations entre l'armée active et les associations de retraités et d'anciens militaires),
- 24 novembre 2003 : extension de l'allocation anticipée de cessation d'activité pour les agents fonctionnaires et non titulaires du ministère de la défense dans le cadre du plan amiante,
- 8 décembre 2003 : situation des maréchaux des logis-chefs (MDL) partis à la retraite avant le 1er juillet 1986.

De même si l'on se réfère aux différents rapports parlementaires de la législature sur la défense, son nom n'apparaît pas. M. Hervé Morin s'est donc peu exprimé sur les questions de défense. Ajoutons enfin, qu'il était, selon TTU, chargé du volet défense du programme présidentiel du candidat Bayrou.

### Alors quelles peuvent être les causes de cette nomination ?

Sans aucun doute, l'objectif est avant tout politique. Hervé Morin a rejoint N. Sarkozy entre les deux tours. Président des députés UDF, ce qui témoigne sans aucun doute de sa qualité de rassembleur, son ralliement méritait d'être récompensé surtout après les propos tenus avant le 1<sup>er</sup> tour et son soutien à l'idée de la VI<sup>e</sup> République ([www.Herve.morin.net](http://www.Herve.morin.net)).

Son implication connue jusqu'à présent dans les questions de défense rend Hervé Morin peu susceptible de défendre le ministère comme l'avait fait MAM. M. Alliot-Marie s'était opposée à N. Sarkozy aussi bien sur le respect du budget de la défense lorsqu'il était ministre de l'économie et des finances que sur la place de la gendarmerie lorsqu'il était à l'intérieur. Ce cas de figure paraît soigneusement évité désormais alors que MAM apparaît d'ailleurs sous contrôle au ministère de l'intérieur.

Considérant l'organisation de ce gouvernement, les effets sur les armées ne paraissent pas aujourd'hui très positifs. D'ailleurs, le ministre de la défense est au dixième rang des ministres de ce premier gouvernement Fillon. UDF, il ne fait apparemment pas partie des familiers de N. Sarkozy.

### Que peut-on en conclure ?

Les réformes sur la place de la gendarmerie – qui aspire à rejoindre le ministère de l'intérieur en espérant une situation privilégiée - et sur le futur conseil de sécurité, affaibliront l'institution militaire sans que l'on puisse attendre un quelconque contrepoids du ministre.

Cette volonté de centraliser la sécurité peut aussi être identifiée dans la création envisagée d'un grand institut de la sécurité nationale, soit « *une véritable agence de prospection qui regrouperait l'Institut national des hautes études de la sécurité (INHES) et l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN)* ».

L'influence retrouvée des diplomates semble aussi être un signe : Jean-David Lévitte conseiller diplomatique auprès de N. Sarkozy, mais aussi Bernard Kouchner comme ministre des affaires étrangères. Encore que les militaires ont réellement apprécié de travailler avec lui au Kosovo.

Il semblerait donc que les armées aient de nouveau vocation à être un simple outil avec la considération que cela implique de la part du politique. D'ailleurs, bien que *Le Monde* du 19 mai précise que le budget de la défense représenterait 2% du PIB aux normes OTAN, financement de la gendarmerie et pensions donc exclus, cette précision n'avait pas été donnée publiquement lors de la journée de l'UMP sur la défense ou lors de celle du 18 avril. Le candidat N. Sarkozy, malgré les appels de MAM, ne s'était pas engagé. La confirmation de cet appui budgétaire serait appréciable. Le budget de la défense 2008, les travaux sur le futur Livre blanc et la Loi de programmation militaire seront autant d'indicateurs significatifs.

Pour conclure, malgré ce sentiment un peu ambigu sur le futur des armées, souhaitons la bienvenue au nouveau ministre de la défense. Espérons qu'il saura faire preuve de la même proximité auprès des militaires que MAM, sans aucun doute le meilleur ministre que les armées aient eu depuis très longtemps. L'engagement du ministre auprès des

armées, les conseillers dont il saura s'entourer, les premières décisions aussi seront autant de signes forts sur la qualité des relations futures entre les armées et le nouveau pouvoir exécutif.

### BIOGRAPHIE DU NOUVEAU MINISTRE DE LA DEFENSE

Hervé Morin est né le 17 août 1961 dans l'Eure. Elu conseiller municipal d'Epaignes en 1989, puis conseiller général de son département de naissance en 1992, il devient député en 1998 et préside le groupe UDF à l'Assemblée nationale de 2002 à 2007. De 1993 à 1995, il est conseiller chargé des relations avec le Parlement et les élus du ministre de la défense, François Léotard.

Administrateur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) depuis 2001, il est membre de la commission de la Défense à l'Assemblée nationale durant la dernière législature. Titulaire d'une maîtrise en droit public et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, le ministre de la Défense est marié et père de deux enfants

### Mandats et fonctions à l'Assemblée nationale

Mandat : Réélu le 16/06/2002 ;

- Membre de la commission de la défense ;
- Membre de plusieurs groupes d'études : Aéronautique et spatiale, Appellations d'origine, Biocarburants, Chasse, Partenariats publics privés, Sida ;
- Membre de plusieurs groupes d'amitié : président du groupe d'amitié avec le Niger, vice-président du groupe d'amitié avec la République du Congo et du groupe d'amitié avec la République de Djibouti, membre des groupes d'amitiés avec l'Arménie et Israël.

### CALENDRIER D'OUVERTURE DE LA XIII<sup>E</sup> LEGISLATURE

La XIII<sup>e</sup> législature sera ouverte le mardi 26 juin 2007 avec l'élection du Président de l'Assemblée nationale au scrutin secret. Le mercredi 27 juin, les présidents des groupes se réuniront pour procéder à la répartition des sièges des six commissions permanentes dont celle de la défense. La composition des six commissions permanentes sera publiée au journal officiel.

*Pour débattre ou s'informer*

[www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)  
contact: [roger.annette@wanadoo.fr](mailto:roger.annette@wanadoo.fr)